



Cellule d'Analyse de Politiques
Economiques du CIRES



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

Programme d'Activités 2019

Décembre 2018

Financée par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique / African Capacity Building Foundation (ACBF) et
par l'Etat de Côte d'Ivoire - CC N° 0227945C
08 BP 1295 Abidjan 08 - Tél. : (225) 22 44 41 24 - Fax : (225) 22 48 51 68
E-mail : assistanat@capec-ci.org - www.capec-ci.org / Site au CIRES, Bd. Latrille, près du Lycée Classique d'Abidjan

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTIO.....	2
I- CONTEXTE GENERAL.....	3
1.1- CONTEXTE INTERNATIONAL	3
1.2- CONTEXTE NATIONAL.....	3
II- ACTIVITES PREVUES POUR 201.....	5
2.1- TRAVAUX DE RECHERCHES	5
2.2- PUBLICATIONS.....	11
2.3- FORMATION.....	11
2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE.....	12
2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX	12
2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTION	12
2.7- AUTRES ACTIVITES.....	12
2.8- RESULTATS ATTENDUS	13
III- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUE.....	14
3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE	14
3.2- RISQUES.....	14
CONCLUSIO	14
ANNEXES	14

INTRODUCTION

L'année 2019 s'annonce comme la deuxième année de fonctionnement de la Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC) en dehors du cadre de la Convention qui la lie au Programme Pays de Renforcement des Capacités en Côte d'Ivoire (PPRC-CI). Ce programme a été clôturé dans le 4^e trimestre 2017 par la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF). La CAPEC, qui a passé son 25^e anniversaire d'existence en 2018, devra mener des réflexions profondes en vue de trouver des solutions appropriées concernant son organisation et ses ressources, tel que recommandé par son Comité de Pilotage.

Il faut signifier qu'au cours de ces 25 ans d'existence, la CAPEC a d'abord fonctionné comme un projet co-financé par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF), bailleur principal, et l'Etat de Côte d'Ivoire, représenté par l'Université de Cocody (aujourd'hui Université Félix Houphouët Boigny) à travers trois (3) accords de dons. Le premier accord a été signé le 28 juillet 1993, pour une durée de 4 ans, le second a été signé le 31 octobre 2000, pour également une durée de 4 ans et le troisième accord, signé le 19 mai 2007, puis prorogé par deux fois, a été clôturé en novembre 2013.

Dans un souci de veiller à la pérennisation du projet CAPEC et d'assurer sa transition vers d'autres formes de financement, l'ACBF a poursuivi son appui à la CAPEC, dans le cadre du Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC-CI), signé avec l'Etat de Côte d'Ivoire (représenté par Monsieur le Premier Ministre), le 15 mai 2013. La mise en œuvre de cet appui, s'est réalisée à travers la signature d'une convention entre la CAPEC et le PPRC-CI le 10 mars 2015, consistant en un financement total de 700 000 Dollars US, allant de 2014 à 2017.

Avec la clôture du PPRC-CI en fin 2017, le cadre institutionnel de la CAPEC devra être précisé, tout en veillant à la préservation des acquis et à la prise en compte de sa spécificité de structure ayant un lien avec l'Université Félix Houphouët Boigny à travers le CIRES, et particulièrement tournée vers la satisfaction des besoins de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile.

En 2018, la CAPEC a finalisé 5 travaux de recherche (voir Rapport d'activités 2018) et a réalisé 12 études pour le compte de différentes institutions. Elle a par ailleurs organisé 04 sessions de formation au profit des cadres de l'administration publique et des institutions de la République ainsi que 03 séminaires de dissémination de travaux de recherche (incluant une conférence internationale). Ces activités ont contribué au renforcement des capacités des cadres des différents groupes de cadres cités plus haut, sur diverses problématiques.

En 2019, la CAPEC, tout en renforçant son cadre institutionnel et ses capacités de recherche par le recrutement de 04 chercheurs juniors, entend poursuivre ses activités de recherche appliquée, d'appuis institutionnels, de dissémination des résultats des travaux, de création de cadre d'échanges sur des thématiques majeures, et de renforcement des capacités par une offre de formation de courte durée.

Ainsi, à travers ce programme d'activités 2019, la CAPEC vise à accroître sa contribution aux analyses et à la prise de décision en matière de politiques économiques en Côte d'Ivoire et dans toute l'Afrique. Ce programme comprend les activités qui seront réalisées de janvier à décembre 2019. Il est élaboré en conformité avec les orientations stratégiques du PND 2016-2020 et prend en compte un ensemble de défis auxquels fait face l'Etat de Côte d'Ivoire. Il est structuré autour de trois sections. La première permet de décrire le contexte général ; la deuxième est le cadre de présentation des activités prévues pour l'année 2019 tandis que la troisième section est consacrée aux indicateurs de performance et aux risques.

I- CONTEXTE GENERAL

Il est présenté dans un premier temps le contexte international et dans un second temps le contexte national. Les activités sont définies en tenant compte de ces contextes qui permettent de cerner les problématiques économiques majeures.

1.1- CONTEXTE INTERNATIONAL

Selon les prévisions de la Banque Mondiale, après avoir atteint 3,1% en 2018, la croissance mondiale devrait baisser légèrement en 2019-2020 pour revenir à 2,9% à la fin de la période de prévision. La croissance dans les économies avancées devrait ralentir, à mesure que les initiatives de stimulation de la politique monétaire seront réduites, que les prix élevés de l'énergie pèseront sur la consommation.

Pour le FMI (2018), la Chine et plusieurs autres pays émergents et pays en développement, parmi lesquels le Brésil, le Mexique et les pays émergents d'Europe, afficheront aussi de meilleurs chiffres que prévu. Cependant, les gains agrégés de ce groupe de pays seront atténués par de fortes révisions à la baisse en raison de l'escalade de restrictions au commerce et de mesures de rétorsion. Le regain de popularité des politiques nationalistes constituant un risque pour la croissance mondiale.

En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, le rapport de la Banque Mondiale sur les perspectives économiques mondiales de 2018, indique que la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 3,1% en 2018. La croissance dans la région devrait se stabiliser à 3,6% en moyenne en 2019-2020. Cependant, la croissance restera inférieure à sa moyenne à long terme et insuffisante pour réduire sensiblement la pauvreté. Le niveau de la dette publique est élevé et en augmentation, et le coût du service de la dette absorbera une part importante des recettes publiques dans certains pays. Les principaux risques à la baisse incluent un resserrement plus rapide des conditions de financement dans le monde, des prix des produits de base plus bas que prévu, des conflits exacerbés et une mise en œuvre médiocre des réformes. La reprise de la croissance dans les économies avancées pourrait avoir des retombées positives sur la région.

1.2- Contexte National

La mise œuvre du PND 2016-2020 permet à la Côte d'Ivoire de maintenir son sentier de croissance et se positionner comme l'une des économies leader de la sous-région ouest africaine. Le taux de croissance devrait se maintenir autour de 7,6% en 2017 (Banque Mondiale, 2016), même si les prévisions nationales (MEF, 2016) le hissent à 8,1% et 8,3% respectivement en 2017 et 2018.

Selon le Ministère de l'Economie et des Finances, sur la période 2019-2022, Le secteur primaire devrait croître de 4% en raison de l'accroissement des investissements dans le secteur agricole dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), le secteur secondaire progresserait en moyenne annuelle de 10,3%, et le secteur tertiaire évoluerait de 8,8% en moyenne par an sur la période 2019-2022. Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait en moyenne par an à 24,9% du PIB contre 22,6% en 2018. Le taux d'investissement public s'établirait à 6,9% en moyenne par an sur la période 2019-2022. L'inflation serait contenue à 2% en moyenne par an, en dessous de la norme communautaire, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la stabilité des prix des produits pétroliers, à un meilleur approvisionnement des marchés des autres biens de consommation finale et à la politique de lutte contre la cherté de la vie. Sur la période, la situation des finances publiques continuerait de s'améliorer en lien avec les efforts plus importants de recouvrement de recettes et une rationalisation des dépenses. Ainsi, le déficit budgétaire passerait de -3,7% du PIB en 2018 à -2,9% du PIB en 2019, en respect du critère de convergence au sein de l'UEMOA.

En matière de gestion de la dette souveraine, l'agence de notation Bloomfield maintien la note de la Côte d'Ivoire inchangée en 2019 en raison de la bonne qualité de la dette et de l'existence de bons mécanismes de protection des investisseurs et des facteurs de risques mineurs (Bloomfield, 2018). Cependant cette belle tendance pourrait être freinée par une administration publique encore inefficace en raison d'une faible gouvernance, les ressources publiques encore absorbées par le service de la dette et les frais de personnel, un ralentissement des reformes en 2018 en vue de l'élargissement de l'assiette fiscale le tout dans un climat politique et social très instable.

En effet, même si l'on note une amélioration importante de la situation sécuritaire depuis la crise post-électorale de 2011 qui consacre le retour à la normalisation de la vie politique comme en témoigne le climat apaisé de la campagne électorale et du scrutin d'octobre 2015, l'alliance de la coalition au pouvoir, aujourd'hui mise à mal, cristallise l'environnement politique dans la perspective de l'élection présidentielle de 2020.

Une nouvelle dynamique de la réconciliation s'est toutefois enclenchée avec l'annonce le 6 août 2018 par le Président de la République d'une ordonnance portant amnistie de 800 Ivoiriens poursuivis ou condamnés pour des infractions en lien avec la crise postélectorale de 2010 ou des infractions contre la sûreté de l'Etat commises après 2011. La libération des cadres de l'opposition pourrait favoriser la recomposition de l'échiquier politique surtout au cours de l'année 2019, année charnière de l'élection présidentielle de 2020. Les crises récentes issues de l'organisation des élections locales de 2018 préudent des perspectives politiques et sociales, toutes choses qui devraient affecter la dynamique économique de 2019 (AFD, 2018).

II- ACTIVITES PREVUES POUR 2019

Le Programme d'activités de l'année 2019 s'articule autour de sept (7) points : (1) les études et recherches, (2) les publications, (3) les formations, (4) les séminaires de dissémination, forum et interface, (5) les études et recherches à titre onéreux, (6) appuis techniques et conventions, et (7) les autres activités. La sous-section (8) permettra de présenter les résultats.

2.1- TRAVAUX DE RECHERCHES

Les chercheurs de la CAPEC comptent réaliser, en 2019, quatre (04) travaux de recherche portant sur des thèmes qui préoccupent les autorités ivoiriennes et le secteur privé.

Etude1 Evaluation du potentiel de commerce intra africain de la Côte d'Ivoire avec la création de la zone de libre-échange continentale. Dr FE Doukouré Charles 1. Contexte et Problématique

Selon la Commission économique pour l'Afrique (Commission des Nations Unies pour l'Afrique), la ZLECAf devrait profiter à l'ensemble de tous les pays africains arguant que le commerce intra-africain pourrait s'accroître de 52,3% en éliminant les droits de douanes à l'importation et le doubler si les barrières non tarifaires sont également réduites. A Kigali en mars 2018, 44 pays ont signé l'accord au nombre desquels la Côte d'Ivoire. Mais une inquiétude demeure quant à savoir si la Côte d'Ivoire tirerait vraiment parti de ce marché commun. En plus d'engendrer une baisse des recettes fiscales, les marchés domestiques seraient désormais ouverts à la concurrence des autres pays. Par conséquent les entreprises domestiques, pas assez compétitives ne sauraient prospérer devant la concurrence étrangère. Toutefois, une stimulation des exportations pourrait compenser à terme la baisse des recettes fiscales. Au regard de ces préoccupations, l'on peut se demander :

Quel serait l'impact de la création de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine sur les échanges commerciaux de la Côte d'Ivoire avec les autres pays africains ? En d'autres termes, l'instauration d'une zone de libre-échange pourrait-elle booster les exportations de la Côte d'Ivoire sur le continent ? Existe-il des marchés porteurs sur le continent pour les produits exportés par la Côte d'Ivoire ? Quelles sont les possibilités de diversification des marchés et des clients de la Côte d'Ivoire sur le continent africain ? Ce sont autant de questions qui motivent le choix de ce sujet ; d'où son intérêt pour la Côte d'Ivoire qui a fait de l'intégration dans les chaînes de valeur régional l'un des maillons de sa stratégie de développement dans le PND 16-20.

2. Objectifs de l'étude

Cette étude vise à évaluer l'impact de la création de la ZLECAf sur le potentiel des échanges entre la Côte d'Ivoire et les autres pays africains. Plus spécifiquement, cette étude fera un état des lieux des échanges entre la Côte d'Ivoire et les pays africains ; analysera la structure de ses échanges intra africains ainsi que les perspectives de diversification des marchés et

de ses partenaires du continent ; évaluera le potentiel de commerce intra africain de la Côte d'Ivoire.

3. Méthodologie d'analyse et données de l'étude

La méthodologie de l'étude s'articule autour de quatre points : une revue de littérature, une analyse statistique des données et une analyse économétrique. Les outils méthodologiques seront davantage précisés à la suite de la revue de la littérature.

Les données du commerce bilatéral entre la Côte d'Ivoire et les autres pays africain, les données sur la structure des échanges et les données portant sur d'autres variables de contrôles seront mobilisées pour l'atteinte des objectifs ci-avant. Les sources potentielles des données sont : la direction générale des douanes, l'INS, la base de données du FMI (DOTS, Direction of Trade Statistics), la base de données de la banque mondiale et d'autres sources jugées pertinentes.

4. Résultats attendus

A la fin de cette étude, les résultats suivants sont attendus :

- L'état des lieux des échanges entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires du continent est réalisé
- L'analyse de l'évolution de la structure des échanges de la Côte d'Ivoire avec ses partenaires africains ;
- L'analyse des perspectives de diversification des marchés et des clients de la Côte d'Ivoire sur le continent ;
- L'évaluation du potentiel de commerce intra africain de la Côte d'Ivoire dans la perspective de la ZLECAf.

Etude 2 : Intégration des marchés, commercialisation et production des vivriers en Côte d'Ivoire. Prof. Kamgnia Dia Bernadette 1. Contexte et Problématique

La Côte d'Ivoire se place aux premiers rangs pour la production de plusieurs produits agricoles, que ce soit au niveau continental ou même mondial. Elle est le leader mondial incontesté de la production de fèves de cacao depuis quatre décennies. Elle est devenue récemment le premier producteur mondial de noix de cajou. La Côte d'Ivoire est aussi le 7ème producteur mondial de caoutchouc et le premier en Afrique, 11ème producteur mondial d'huile de palme et le 3ème en Afrique, 7ème producteur mondial de café robusta et le 2ème en Afrique. Elle est aussi le 4ème producteur africain de coton, pour ne citer que ces acquis. De telles performances traduisent le dynamisme du secteur agricole (y-compris la foresterie, la chasse, la pêche et la production animale), lequel reste le socle de l'économie ivoirienne.

En effet, le secteur agricole contribue en moyenne à 70% aux recettes d'exportation et à 20,2% au PIB de la Côte d'Ivoire, en occupant les 2/3 de la population active. La production des principales cultures vivrières, représentées par le riz, le maïs, l'igname, le manioc et la banane

plantain, est passée de 11,13 millions de tonnes en 2010 à 16,65 millions de tonnes en 2015, soit un accroissement de 49,7% en 5 ans. Cette tendance s'observe également à la production des principales cultures maraichères – aubergine, tomate, haricot vert, gombo – ainsi que les cultures fruitières – mangue, papaye, banane dessert, ananas. Quant à la production des cultures industrielles d'exportation –café-cacao, hévéa, palmier à huile, coton, anacarde, canne à sucre – elle a connu un accroissement de 50,6% sur la période 2010-2015. Certes, les exportations des cultures industrielles restent soutenues dans le temps, notamment en volume. Mais la Côte d'Ivoire vise de plus grandes valeurs ajoutées en accroissant les capacités de transformation locale. Cependant, si le sous-secteur café-cacao et celui du palmier à huile sont entretenus par des chaînes de valeur formelles, la commercialisation des produits vivriers reste encore informelle et donc soumise à de nombreuses contraintes.

La Côte d'Ivoire, en priorisant l'atteinte de l'objectif 2 du Développement Durable, à savoir réduire la faim à zéro d'ici 2030, Les contraintes de commercialisation des produits vivriers doivent être desserrées pour soutenir la productivité agricole et à terme la sécurité alimentaire. Des marchés intégrés à des niveaux appréciables devraient être des moteurs de desserrement des contraintes à la commercialisation et donc d'une productivité accrue dans le sous-secteur des vivriers en Côte d'Ivoire.

Les questions qui seront abordées dans cette étude concernent :

- (i) Quelles sont les caractéristiques des marchés et commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire ?
- (ii) Quel est le niveau d'intégration des marchés des principaux produits vivriers ? (iii) Quels sont les effets de la commercialisation sur la production des vivriers ?

2.Méthodologie

Après une revue de la littérature aussi bien théorique qu'empirique, nous chercherons à répondre aux 3 questions posées. La réponse à la première question se fondera sur une revue documentaire appuyée par une analyse de statistique descriptive des données secondaires sur la problématique. Une analyse des marchés des principaux vivriers, complétée par l'évaluation de modèles économétriques d'intégration de marchés permettra de répondre à la question (ii). La réponse à la question (iii) reposera sur l'évaluation d'un modèle économétrique, utilisant des données de l'ENV 2016.

3.Résultats attendus

- Les contraintes à la commercialisation des produits vivriers sont identifiées.
- Le niveau puis les déterminants de l'intégration des marchés sont identifiés.
- Une réponse est apportée à la question principale de savoir les effets de la commercialisation sur la production vivrière en Côte d'Ivoire.
- Des recommandations de politique économique sont faites.

Etude3 Incidence de l'évasion fiscale sur la croissance économique en Côte d'Ivoire,
Prof. KIMOU Assi José Carlos

1. Contexte et problématique

L'évasion fiscale est illégale pour cette raison, les individus qui s'y engagent ont donc des raisons de cacher leurs actes. L'évasion fiscale est la décision de déclarer un revenu imposable inférieur à celui que procure une activité productive. Elle est à distinguer des dispositions qui permettent de limiter le niveau d'impôts payé par la réorganisation de son activité économique, si possible au niveau des coûts de production. Contrairement à l'évasion fiscale, une telle action est légale même si dans la pratique la distinction n'est pas suffisamment claire. Si un contribuable donné déclare moins que son vrai revenu, il recevra un bénéfice beaucoup plus élevé que s'il était resté honnête. Il pourrait être pris auquel cas une sanction lui serait imposée (amende ou emprisonnement). En décidant d'un montant de revenu à cacher, il en calcule les pertes en prenant en compte la possibilité d'être pris et la sévérité du châtement. Un niveau important d'évasion fiscale réduit les incitations du secteur privé à investir, compromet les ressources publiques et par ricochet les investissements publics, toutes choses pouvant étioiler la fourniture efficace de services sociaux. En définitive une évasion fiscale élevée est néfaste pour l'accumulation de la richesse et partant risque de compromettre la croissance harmonieuse de l'économie.

- Quels sont les déterminants de l'évasion fiscale en Côte d'Ivoire ?
- Quelles sont les typologies de taxes les plus affectées ?
- Quelle est l'incidence du phénomène sur la croissance économique ?

2. Objectifs

L'objectif principal de ce travail est de montrer l'effet de l'évasion fiscale sur la croissance économique. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Relever les facteurs favorisant l'évasion fiscale
- Identifier les types de taxes les plus susceptibles de fraude
- Montrer l'effet de l'évasion sur la croissance du PIB

3. Méthodologie

3.1. Sources de données

L'étude combinera données qualitatives et données secondaires collectées auprès de l'administration économique et financière. Il s'agira entre autre, de l'Inspection Générale des Finances, de la Direction des Enquêtes et de la Vérification (DEV) de la Direction Générale des Impôts et de la Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economique du Ministère de l'Economie et des Finances. D'autres sources de données seront considérées notamment celles du FMI et de la Banque Mondiale.

3.2. Méthode d'analyse

L'on combinera l'analyse de contenu, statistiques descriptives et régression économétrique pour estimer l'effet de l'évasion fiscale sur la croissance du PIB.

4. Résultats attendus

A la fin cette étude :

- Les facteurs favorisant l'évasion fiscale sont identifiés
- La typologie des taxes les plus susceptibles de fraude est effectuée - L'effet de l'évasion sur la croissance du PIB est appréhendé

Etude 4 : *Entrepreneuriat inclusif et Autonomisation des Femmes en Côte d'Ivoire* Prof. AHOURE Alban

1. Contexte et Problématique

Les défis économiques et sociaux de la mondialisation soulèvent des problèmes d'insertion dans le monde du travail et de création d'activités génératrices de revenus. Gouvernements, milieu d'affaires et sociétés civiles sont à la recherche d'un mode de développement plus équitable et inclusif au Nord comme au Sud face aux risques d'exclusion ou de marginalisation de segments entiers de la population locale, et à l'augmentation des inégalités et à l'extrême pauvreté. Le développement de ces phénomènes appelle à agir de manières innovantes par le biais de la mise en place de mécanismes participatifs résultant de l'instauration de politiques socialement inclusives en Afrique subsaharienne.

Selon Melina Heinrich-Fernandes du Business Environment Working Group du Donor Committee for Enterprise Development (DCED, Melina Heinrich-Fernandes (2016): « How to create an enabling environment for *inclusive* business? Learning from experience and debates in private sector development "Business Environment Working Group), les Entreprises inclusives sont les Entreprises du secteur privé ayant des modèles commerciaux ou des activités qui poursuivent la viabilité commerciale et qui dégagent (ou sont susceptibles de dégager) des avantages économiques et / ou sociaux importants pour les pauvres dans leurs chaînes de valeur. Il s'agit des entreprises qui font des efforts importants pour créer une valeur partagée (*shared value*) en reconsidérant l'intersection entre la société et la performance de l'entreprise ; l'entrepreneuriat inclusive va donc au-delà de la responsabilité sociétale des entreprises.

Au cours des deux dernières décennies, les chercheurs intéressés par l'inégalité entre les sexes au niveau des ménages ont fait des efforts considérables pour mieux saisir la composante agence de l'autonomisation en concevant et en menant des enquêtes auprès des ménages. L'autonomisation est un terme multidimensionnel et contextuel. Au niveau de la sociologie et de la démographie, l'effort principal a consisté à mesurer directement les processus décisionnels des ménages, le contrôle financier et les contraintes sociales ou familiales. Cela a été motivé par l'intérêt à la fois de comprendre l'autonomisation elle-même. En économie, les enquêtes auprès des ménages permettent de saisir les mesures « exogènes » influençant le pouvoir de négociation des ménages telles que les biens matrimoniaux et non salariaux ainsi que l'allocation et le contrôle des ressources et des revenus.

L'étude de Hashemi et al. (1996) a mis en évidence des indicateurs tels que la mobilité, la sécurité économique, la participation dans les grandes décisions des ménages, la conscience politique et juridique, la participation à la campagne politique et aux manifestations. Dans une

étude similaire de Pitt et al. (2006) des indicateurs tels que la décision des femmes et de l'action sur la planification familiale et l'éducation des enfants, l'attitude des ménages, y compris le comportement de son mari, l'achat et le financement ont été inclus. Ghadoliya (2004) conclut, qu'en incluant l'éducation, l'estime de soi et la confiance en soi peut être améliorée. Ainsi, les facteurs psychologiques comme la confiance en soi, l'estime de soi et l'affirmation de soi peuvent être utilisés pour mesurer l'autonomisation.

Selon la Banque Africaine de Développement (2016), le modèle de l'entrepreneuriat inclusif bénéficie aux femmes en leur payant des salaires plus élevés, et en améliorant l'accès à certains services de base (santé, sécurité sociale, eau, énergie, etc) en Asie et en Amérique Latine (AfDB, 2016).

En Côte d'Ivoire, on note une certaine ampleur des discriminations à l'encontre des femmes. Malgré les efforts entrepris pour moderniser le cadre législatif, ce triste constat se résume par la mauvaise place du pays (171^e sur 188 pays) dans le classement mondial sur l'égalité des genres établi par l'ONU ou dans le classement de la Banque africaine de développement (43^e sur 52 pays africains), selon le Rapport de la Banque Mondiale sur la Situation Economique en Côte d'Ivoire de Juin 2017. Il est donc nécessaire de s'intéresser aux mécanismes innovants pouvant permettre de donner plus d'opportunités, de capacités et de pouvoir aux femmes.

Comment l'entrepreneuriat inclusif affecte-t-il l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ? Telle est la question à laquelle ce travail de recherche voudra répondre.

2. Objectifs

Ce travail de recherche vise à analyser la contribution de l'entrepreneuriat inclusif à l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire afin de mettre à la disposition des décideurs, des managers des résultats susceptibles de les inciter à s'orienter vers une autonomisation plus rapide des femmes par la vulgarisation de ce nouveau modèle de business.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Faire un état des lieux de la pratique de l'entrepreneuriat inclusif.
- Analyser l'effet de l'entrepreneuriat inclusif sur l'autonomisation des femmes.

3. Méthodologie

La démarche méthodologique comprendra :

- la revue documentaire ;
- la collecte et exploitation de données secondaires ;
- la collecte de données primaires ;
- l'analyse de statistiques descriptives ;
- l'analyse économétrique ;

L'impact sur l'autonomisation des femmes se fera à partir de la méthode d'appariement sur score de propension (PSM) qui est une méthode d'évaluation d'impact. Cette méthode permettra de contrôler le biais de sélection qui pourrait exister.

4. Résultats attendus

Au bout de ce travail de recherche :

- un état des lieux de la pratique de l'entrepreneuriat inclusif est fait ;
- l'effet de l'entrepreneuriat inclusif sur l'autonomisation des femmes est évalué.

Les résultats de ce travail de recherche offriront une image de l'ampleur de l'entrepreneuriat inclusif en Côte d'Ivoire. Les résultats fourniront également des éclairages utiles aux pouvoirs publics pour la mise en œuvre des incitations et des mécanismes d'accompagnement pour généraliser la pratique de l'entrepreneuriat inclusif tout en permettant de maximiser son incidence sur les groupes vulnérables, notamment les femmes.

La CAPEC procédera au recrutement de 04 chercheurs juniors en 2019. Il sera demandé à ceux-ci de produire 2 travaux de recherche, deux à deux (un par équipe de 2 chercheurs). Ils seront également chargés d'assister les chercheurs seniors dans la conduite des études à titre onéreux et dans l'organisation des séminaires de dissémination, fora et formations.

2.2- PUBLICATIONS

Au titre des publications, les études et recherches réalisées par la CAPEC au cours des années 2017 et 2018 et les 06 travaux de recherche de 2019 (4 de la part des Chercheurs seniors et 2 de la part des Juniors), seront publiés en 2019. Ces publications se feront dans l'un des trois supports de la Cellule que sont :

- le Document de travail, dénommé « Politique Economique et Développement » (PED) ;
- le Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) ;
- la Lettre de Politique Economique (LPE).

Compte tenu des coûts d'édition, les supports seront distribués qu'aux administrations en relation avec les sujets abordés. Les versions électroniques des travaux seront mises sur des clés USB et distribuées lors des séminaires de distribution de la CAPEC. Elles seront aussi disponibles sur le site internet de la CAPEC.

Il est prévu de publier au total 16 PED, 16 BUPED et 32 Lettres de Politique Economique au titre de l'année 2018.

2.3- FORMATION

Au cours de l'année 2019, la CAPEC réalisera des sessions de formation au profit des cadres du secteur public, du secteur privé et de la société civile sur demande. Dans le cadre du projet avec le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada sur « l'inclusion des jeunes et des femmes par l'entrepreneuriat inclusif : cas de la Côte d'Ivoire, du Burkina-Faso et d Kénya », deux sessions de formation seront organisées

au profit des Chercheurs et Doctorants. Deux sessions seront aussi organisées au profit du Personnel d'appui.

Dans le cadre du projet avec le CRDI, des chercheurs participeront à des conférences internationales et à des sessions de formation à l'étranger, pour présenter les résultats de leurs travaux ou bénéficier de renforcement de capacités.

2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE

En vue de faire connaître les résultats des travaux de recherche de la CAPEC aux décideurs et au grand public des divers secteurs (administration, secteur privé, collectivités locales, ONG, Société Civile, etc.), deux séminaires de dissémination seront organisés par la Cellule en 2019, dont la première dans le premier trimestre 2019, qui couvrira les travaux de 2017 et 2018. La CAPEC organisera également un séminaire de présentation des résultats partiels du projet CRDI dans le courant des mois d'avril et mai et un séminaire international de clôture de ce projet en octobre 2019. .

Afin de continuer à contribuer à l'émergence d'une culture d'Evaluation et de reddition de compte en Côte d'Ivoire, la CAPEC compte une fois de plus en 2019 soutenir l'ONG 2IEval dans l'organisation de la cinquième édition du Prix Evaluation d'Or.

Pour veiller à l'orientation stratégique et mener à bien sa mission de supervision, le Comité de Pilotage de la CAPEC organisera deux réunions statutaires en 2019 dans les mois de juin et décembre. Toutefois, une réunion extraordinaire pourra se tenir en cas de nécessité.

2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX

La CAPEC prévoit contribuer une fois de plus à la réalisation de différentes études à titre onéreux. Au regard du bilan 2018, la CAPEC s'attend à réaliser 07 nouvelles études à titre onéreux pour 2019 en plus des 03 autres qu'elle a entamé en fin d'année 2018.

2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTIONS

Comme en 2018, la CAPEC prévoit continuer son assistance technique aux différents ministères qui la solliciteront ainsi qu'aux autres acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile. Un objectif principal en 2019, est la signature et la mise en œuvre de la Convention avec le Ministère de l'Economie et des Finances.

2.7- AUTRES ACTIVITES

En plus des activités classiques, d'autres activités seront réalisées dans le courant de l'année 2019. Il s'agit, entre autres, de :

- l'audit de la gestion du 1er janvier au 31 décembre 2017 et de celle du 1er janvier au 31 décembre 2018 ;
- la coopération avec des institutions internationales pour l'organisation d'activités,
- des réunions de l'équipe de travail et de séminaires internes dans le cadre de formations internes ou de réalisation d'études pour des institutions.

2.8- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'exécution de ce programme d'activités sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Résultats attendus du programme d'activités 2019

Activités		Résultats attendus
1	Travaux de recherches (nouveaux)	- 06 Politique Economique et Développement (PED) ; - 06 Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) ; - 12 Lettres de Politique Economique (LPE) ;
2	Publication	- Publication de 16 PED, 16 BUPED et 32 LPE
3	Formation des Cadres du secteur public, du Secteur privé, de la société civile et Formation du Personnel et des Chercheurs de la CAPEC	- 04 pour les Cadres - 02 pour les Chercheurs + 03 participations à des conférences et sessions de formations à l'étranger dans le cadre du projet CRDI. - 02 pour le Personnel d'appui
4	Séminaire de dissémination, Forum, Interface, Gouvernance	- Organisation de deux (2) Séminaires de dissémination des résultats des études et recherches - Organisation d'un séminaire à mi-parcours pour le projet CRDI et du séminaire international de clôture - Organisation Un forum sur une problématique économique d'actualité - Organisation de la cinquième édition du Prix d'Evaluation d'Or avec 2IEval - Organisation de deux (2) réunions ordinaires et une réunion extraordinaire du Comité de Pilotage.
5	Etudes et recherches à titres onéreux, Mobilisation des ressources	- Participation aux appels d'offres pour des études et recherches à titre onéreux -6 nouvelles études ; - Objectifs de 07 nouvelles études au moins en plus de celles en cours qui sont au nombre 03.
6	Appuis techniques	- Signature de la Convention avec le Ministère de l'Economie et des Finances

		- Autres Conventions
7	Autres activités	- Faire auditer la gestion des périodes de janvier à décembre 2017 et de janvier à décembre 2018

III- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES

3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE

L'évaluation des performances de l'année 2019, se fera dans le cadre du Plan de Suivi et Evaluation établi avec l'aide de l'Expert en Suivi et Evaluation. La mise en œuvre de ce plan sera coordonnée par le Chercheur chargé du Suivi et Evaluation avec la participation d'un chercheur junior.

3.2- RISQUES

Les activités de l'année 2019 devront être financées en majorité par les fonds propres mobilisés. Le risque majeur sur l'atteinte des résultats attendus demeure la mobilisation des ressources, particulièrement face à l'amenuisement drastique de l'appui de l'Etat de Côte d'Ivoire. La signature de la Convention avec le MEF pourra amoindrir ce risque.

CONCLUSION

L'année 2019 a la particularité d'être la quatrième année de mise en œuvre du PND 2016-2020 et l'année qui précède l'année de l'élection présidentielle et dernière année de l'actuelle PND, 2020. La CAPEC prévoit conduire cinq (06) travaux dans le cadre du programme interne de recherche de la CAPEC, ainsi qu'une dizaine d'études au profit des bailleurs. Ces études et recherches en plus des séminaires de dissémination, des fora, des autres activités de communication (prix d'excellence, etc.) et des formations que la CAPEC organisera, devront contribuer à renforcer les capacités des décideurs. Elles devront aussi contribuer à orienter les politiques économiques, en vue de l'accélération de la marche du pays vers l'Emergence socio-économique.

Le budget temps des chercheurs, le chronogramme de réalisation des activités et le budget sont présentés en annexes.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BUDGET TEMPS DES CHERCHEURS

Les budgets temps des chercheurs dans la mise en œuvre du programme d'activités 2019 de la CAPEC représentent leur programme de travail individuel. L'unité de mesure est la

semaine. Les activités inscrites dans les budgets-temps s'échelonnent sur une année subdivisée en quatre (3) trimestres.

ACTIVITES	Janv- Mars	Avril- Juin	Juillet- Sept	Oct-December	Total Semaines
Recherches	2,50	2,50	1,00	1,00	7,00
Thématiques	2,00	2,00	0,50	0,50	5,00
Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00
Publications	1,00	1,00	0,75	0,75	3,50
PED	0,50	0,50	0,25	0,25	1,50
BUPED	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00
LPE	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00
Formation	1,00	2,00	1,50	0,50	5,00
Internes CAPEC	1,00	1,00	0,50	0,50	3,00
Cadres administration	0,00	1,00	1,00	0,00	2,00
Séminaires, Forum et Conférences	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00
Internes CAPEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Internes CAPEC	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00
Administration CAPEC	2,00	2,00	3,00	2,00	9,00
Réunion CAPEC	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00
Permanence	1,50	1,50	2,50	1,50	7,00
Sous Total Activités CAPEC En % du Total Global	6,75 62,79	6,75 62,79	5,50 64,70	3,50 58,33	22,50 62,50
Enseignements	4,00	3,00	3,00	1,50	11,50
Congés	0,00	1,00	0,00	1,00	2,00
Sous Total hors CAPEC En % du Total Global	4,00 37,21	4,00 37,21	3,00 35,30	2,50 41,67	13,50 37,50
TOTAL GLOBAL	10,75	10,75	8,50	6,00	38,00

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2018 (s)

Les volets	Objectifs	Activités	Responsable	Fonction	1 ^{er} Trim.			2 ^{ème} Trim.			3 ^{ème} Trim.			4 ^{ème} Trim.		
					Jan.	Fev.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin.	Juil.	Aout.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Séminaires de dissémination, forum, interface et gouvernance	Accroître la visibilité de la CAPEC	<ul style="list-style-type: none"> - 2 Séminaires de dissémination - 2 Séminaires CRDI - 1 Forum - 1 Prix d'Evaluation d'Or - 2 réunions du Comité de Pilotage + 1 réunion extraordinaire en cas de besoin 														
Mobilisation des ressources	Etudes et recherches à titre onéreux	<ul style="list-style-type: none"> - Soumission aux appels d'offres 06 nouvelles études 10 études à réaliser (03 de 2018 + 07 de 2019) 														
Autres activités	<ul style="list-style-type: none"> Audit de la gestion janvier-décembre 2017 et 2018 Réunions internes – Séminaires internes 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier la gestion des exercices 2017 et 2018 Mettre en œuvre le programme et en faire le suivi 														

